

## **Solidaires avec les retraité-es et les salarié-es des EHPAD !**

Les conséquences de politiques gouvernementales favorables à la finance et aux financiers ont des effets rapides et très positifs pour les plus gros détenteurs de patrimoines et les plus gros titulaires de revenus : leurs patrimoines sont encore plus importants, leur puissance financière est accrue et leurs pouvoirs et leurs possibilités d'influer sur le cours des choses sont renforcés. Pendant le même temps, il y a beaucoup de « dégâts collatéraux » : budgets publics et budgets sociaux en difficultés, pressions sur la masse salariale, etc. L'arrivée du gouvernement Macron a vu une accélération de ces mesures, avec, par exemple, la nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés, le plafonnement à 30 % de l'imposition des dividendes, la suppression de l'ISF sur les portefeuilles boursiers et le recul accru du droit du travail dans l'entreprise avec un renforcement parallèle des droits du capital. Régulièrement, des populations victimes de ces choix politiques essayent de manifester leur opposition et leur rejet.

Le 15 mars, les personnes retraitées, à l'appel de neuf organisations qui agissent dans l'unité depuis juin 2014, manifesteront dans toute la France (plus de 120 manifestations et rassemblements) pour exiger l'annulation de l'augmentation de 25 % de la CSG et une augmentation des pensions (bloquées depuis 5 ans) en liaison avec l'évolution des salaires. Le même 15 mars, à l'appel de l'intersyndicale des EHPAD et des Services d'Aide à Domicile, les personnels seront en grève et manifesteront pour exiger que les moyens humains et financiers soient donnés à ces services. Dans ces secteurs, les conditions de travail des personnels ont des conséquences directes et immédiates sur les conditions de vie au quotidien des personnes en perte d'autonomie.

L'Union syndicale Solidaires sera directement présente dans ces mobilisations au travers de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-e-s Solidaires, de la Fédération Sud Santé-Sociaux et de la Fédération Sud Collectivités Territoriales. La satisfaction de ces revendications implique d'autres choix dans le partage des richesses produites : une amélioration de la masse salariale, une réduction de la rémunération du capital, un renforcement des recettes de la Sécurité sociale, un renforcement des budgets publics par la suppression des mesures favorables aux détenteurs de capitaux. Le 22 mars, l'Union syndicale Solidaires portera encore ces exigences en exigeant une politique de renforcement et d'élargissement des services publics au service de tous et toutes. .

Paris, le 14 mars 2018

**31 rue de la Grange  
aux Belles  
75 010 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20  
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org  
www.solidaires.org**

